

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

6 Juin 87.

Dossier concernant un tableau de
G^{me} Koller, offert en suite par
M^r Berger

N^o 2766.

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

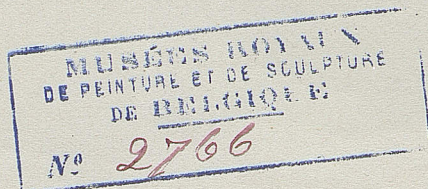
2766 M^r Berger. tabl. de Guill. Koller.

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS
ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET
DES SCIENCES

N° 22137

Une ANNEXE

Bruxelles, le 6 Juin 1887.



Renvoyé à
transmis à la Commission directrice
des musées de l'Etat une lettre de M.
Perge, offrant en vente un tableau de
J. Koller, avec prière de me faire con-
naître la suite qui aura été donnée
à cette affaire.

POUR LE MINISTRE :

Le Directeur Général,

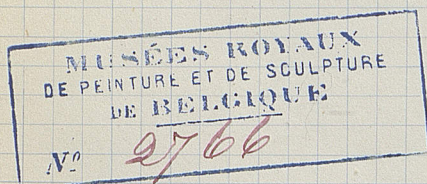
J. Dullien

*À la Commission directrice
des musées de l'Etat.*

Objet,
Offre de vente d'un
tableau de J. Koller

Breuxelles 21 Juin 1897

Monsieur le Ministre



Je vous adresse par le Voie de
parlement, (Administration
des Beaux-Arts N° 22132)
la Communication d'une
lettre qui vous a été adressée
par M. Berger à l'effet
d'offrir la vente aux Mu-
sées de l'Etat peinture de l'Etat
un tableau de J. Koller
le peintre Viennois

La Commission Directrice
des Musées Consultée au sujet
de cette proposition affaire
a émis l'avis de laisser
sans suite la proposition
de M. Berger, estimant
qu'il y avait lieu de
chercher à compléter, autant
que possible, notre Collection
d'œuvres nationales avant
de songer à acquérir la
production des autres états

Nous joignons à la présente
la lettre de M. Berger
mon premier, m. de m.

Veuillez agréer

Le Secrétaire
H.

Le Vice-Président

C. F. H.

Copie.

A M. le Ministre de
l'Agriculture, de l'Industrie & des
Travaux Publics.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2766

Je prends la respectueuse liberté d'appeler
votre haute attention sur une question
qui se rattache au domaine des arts dont
la direction est confiée à votre sollicitude.

Le Musée de Bruxelles sur lequel
le Gouvernement a la haute ~~main~~ main
a toujours eu la noble ambition de
se tenir à la hauteur des institutions
similaires de l'étranger & à diverses
reprises, récemment encore, l'interven-
tion officielle a complété les collections
de cette institution artistique prenant
à tâche d'introduire, dans ses salons,
des œuvres d'artistes dont le talent venait
d'être couronné.

A ce titre G. Kolles, le peintre

viennais, décédé il y a trois ans, a
droit à cet honneur. - Les Musées de
Vienne, de Londres, de Munich, & d'autres
encore possèdent des œuvres de l'artiste.
Seul le Musée de Bruxelles n'a pas encore
donné droit de cité à cette illustre
peintre.

Pourtant son mérite est grand. Des
témoignages nombreux ont honoré du
vivant de l'auteur, la noblesse de son
art. C'est ainsi que Kolles fut succes-
sivement, décoré de la croix de l'ordre
de Léopold, de la Légion d'honneur, de
l'Aigle rouge prussien, de la couronne
de Chevalier néerlandaise & de l'ordre de
François Joseph d'Autriche.

La gloire a été ainsi consacrée.

Le peintre, avait, il est vrai, dans
les dernières années de sa vie, renoncé à
l'exposition publique de ses œuvres.

J'ai eu l'honneur de connaître cet

homme de talents & j'obéis à un sentiment
d'amitié en venant vous proposer, Monsieur
le Ministre, de faire, au nom de l'Etat,
l'acquisition d'une œuvre de cet artiste.

Je n'obéis point à un mobile d'intérêt
en vous formulant cette proposition.
Seul le souvenir de mon ami m'a
inspiré ma démarche. J'ai du peintre
trois œuvres dont une en pleine manière
et faite dans le ton des œuvres qui ont
acquis définitivement la réputation.

Ce n'est pas une affaire que j'ai en
vue, je le répète, je fournis un but plus
élevé.

S'il vous plaisait, Monsieur le Ministre,
de faire l'acquisition de l'une de ses œuvres,
je serais heureux de l'abandonner à la
moitié du prix, loyalement fixé par
les experts qu'il vous plaira de désigner.

Je serais heureux de faire ce sacrifice
à l'amitié qui nous unissait. C'est
pourquoi j'ai voulu, M. le Ministre,
m'adresser à vous & je sollicite de votre

autorité, de votre bienveillance
une réponse qui me permette d'espérer
que ma demande sera, dans un avenir
prochain, prise en considération en
attendant, le jour où elle puisse être
réalisée.

Veuillez agréer, M. le Ministre, S^r

Bruxelles, le Juin 1887

(S) Edmund Berger

10, rue des Princes.